

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Confolens
LA BOIXE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° 2026_DE_054

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	20	25
Date de la convocation : 27/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
25	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DE LUSTRAC Jean-Marc.

Présents : DE LUSTRAC Jean-Marc, CAMY Bruno, BARREAUX Bernadette, ROULAUD Jean-Jacques, POTEL Maryse, COMTE Joël, MIOCIC Isabelle, BLET Richard, BRICAULT Charles, CAMUZET PINGAULT Stéphanie, FALGUEROLLES Louis, FARQUE Christian, MONTHEIL Catherine, MOURGUES Olivier, PICARD Marie, PINAUD Laurence, RAINETEAU Jean, ROUMAGNE Magalie, ROUX-NOUGAYREDE Christine, SILVESTRE Alexandra

Représentés : LASBUGUES Elisabeth représentée par MIOCIC Isabelle, BRION Gilles représenté par COMTE Joël, CHARENAT Philippe représenté par POTEL Maryse, CHEVALIER Virginie représentée par BRICAULT Charles, HUET Gérard représenté par BLET Richard

Absents et Excusés : PENAUD André, PENAUD Marie-Ange

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ROUMAGNE Magalie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Élection des délégués pour les élections sénatoriales 2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil

municipales. Des plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- FARQUE Christian et COMTE Joël
- FALGUEROLLES Louis et PICARD Marie

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

b) Election des délégués

Une liste est déposée et enregistrée : C'est La BOIXE

Délégués :

CAMY Bruno
BARREAUX Bernadette
ROULAUD Jean-Jacques
POTEL Maryse
COMTE Joël
LASBUGUES Elisabeth
PENAUD André
MIOCIC Isabelle
BLET Richard
ROUMAGNE Magalie
BRICAULT Charles
PENAUD Marie-Ange
HUET Gérard
PINAUD Laurence
RAINETEAU Jean

Suppléants :

FALGUEROLLES Louis
MOURGUES Olivier
FARQUE Christian
SILVESTRE Alexandra
BRION Gilles

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

25 bulletins liste C'est La Boixe

0 nul

0 blancs

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
DE LUSTRAC Jean-Marc



publiée le : 0 5 JUIN 2026

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

C'est La BOIXE

N°	Titre	Nom	Prénom	Fonction Mairie	Adresse	CP + ville	Date de naissance	Lieu de naissance
1	Monsieur	CAMY	Bruno	1 ^{er} Adjoint	49 Route de Rouillac	16330 LA BOIXE	08/11/1956	ANGOULEME (16)
2	Madame	BARREAUX	Bernadette	2 ^{ème} Adjointe	10, Rue Principale de Chebrac	16330 LA BOIXE	03/07/1953	MONTIGNAC CHARENTE (16)
3	Monsieur	ROULAUD	Jean-Jacques	3 ^{ème} Adjoint	19 Avenue des Aveneaux	16330 LA BOIXE	07/06/1954	LUSSAC (16)
4	Madame	POTEL	Maryse	4 ^{ème} Adjoint	8 Impasse Masquet	16330 LA BOIXE	23/02/1970	ANGOULEME (16)
5	Monsieur	COMTE	Joël	5 ^{ème} Adjoint	2 Rue des Prés	16330 LA BOIXE	30/10/1952	VAUX-SUR-MER (17)
6	Madame	LASBUGUES	Elisabeth	6 ^{ème} Adjointe	4 Rue Benoît	16330 LA BOIXE	30/07/1960	LIMOGES (87)
7	Monsieur	PENAUD	André	7 ^{ème} Adjoint	12 Route de Marsac	16330 LA BOIXE	21/12/1955	ANGOULEME (16)
8	Madame	MIOCIC	Isabelle	8 ^{ème} Adjointe	38 Route de Marsac	16330 LA BOIXE	17/05/1959	METZ (57)
9	Monsieur	BLET	Richard	Conseiller municipal	1 Impasse de la Gare	16330 LA BOIXE	12/01/1974	POITIERS (86)
10	Madame	ROUMAGNE	Magalie	Conseillère municipale	22 Rue de la Belle Allée	16000 ANGOULEME	21/09/1972	ANGOULEME (16)
11	Monsieur	BRICAULT	Charles	Conseiller municipal	38 Route de Marsac	16330 LA BOIXE	02/12/1960	LINGÉ (36)
12	Madame	PENAUD	Marie-Ange	Conseillère municipale	10 Rue Grande	16330 LA BOIXE	23/02/1965	ANGOULEME (16)
13	Monsieur	HUET	Gérard	Conseiller municipal	5 Rue de Bellevue	16330 LA BOIXE	05/02/1947	GRANVILLE (50)
14	Madame	PINAUD	Laurence	Conseillère municipale	6 Avenue de la Boixe	16330 LA BOIXE	12/12/1968	SAINT-JEAN-D'ANGELY (17)
15	Monsieur	RAINETEAU	Jean	Conseiller municipal	3 Rue du Chat	16330 LA BOIXE	22/06/1953	SAINT-MESMIN (85)
Suppléants								
1	Monsieur	FALGUEROLLES	Louis	Conseiller municipal	24 route de Montignac	16330 LA BOIXE	31/01/1979	PARIS 17 ^E (75)
2	Monsieur	MOURGUES	Olivier	Conseiller municipal	3 Place du Docteur Feuillet	16330 LA BOIXE	08/07/1969	ENGHIEN-LES-BAINS (95)
3	Monsieur	FARQUE	Christian	Conseiller municipal	8 Rue de la Font-Fleurie	16330 LA BOIXE	22/01/1948	PARIS 20 ^E (75)
4	Madame	SILVESTRE	Alexandra	Conseillère municipale	31 Avenue des Aveneaux	16330 LA BOIXE	16/07/1969	NANTES (44)
5	Monsieur	BRION	Gilles	Conseiller municipal	9 Rue de la Pêcherie	16330 LA BOIXE	20/09/1960	COGNAC (16)

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Confolens
LA BOIXE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° 2026_DE_055

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	21	25
Date de la convocation : 27/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
25	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DE LUSTRAC Jean-Marc.

Présents : DE LUSTRAC Jean-Marc, CAMY Bruno, BARREAUX Bernadette, ROULAUD Jean-Jacques, POTEL Maryse, COMTE Joël, MIOCIC Isabelle, BLET Richard, BRICAULT Charles, CAMUZET PINGAULT Stéphanie, FALGUEROLLES Louis, FARQUE Christian, HUET Gérard, MONTHEIL Catherine, MOURGUES Olivier, PICARD Marie, PINAUD Laurence, RAINETEAU Jean, ROUMAGNE Magalie, ROUX-NOUGAYREDE Christine, SILVESTRE Alexandra

Représentés : LASBUGUES Elisabeth représentée par MIOCIC Isabelle, BRION Gilles représenté par COMTE Joël, CHARENAT Philippe représenté par POTEL Maryse, CHEVALIER Virginie représentée par BRICAULT Charles

Absents et Excusés : PENAUD André, PENAUD Marie-Ange

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ROUMAGNE Magalie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : REMBOURSEMENT D'ACOMPTES VERSES POUR RESERVATION SALLE PANORAMIQUE ET GITE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Mme Martine LAVERGNE domiciliée à LA BOIXE 1 Impasse Turcaud- Vars- a réservé la salle panoramique et le dortoir du gîte pour le week-end du 11 juillet 2026. Cette demande concernait le mariage de sa fille. Mais le mariage est annulé aussi Mme Martine LAVERGNE demande s'il serait possible de lui rembourser les 2 acomptes versés à savoir :

- 96.00 € réservation de la salle panoramique pour le week-end du 11 juillet 2026 ;
- 45.00 € réservation dortoir du gîte pour la nuit du 11 au 12 juillet 2026.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur le

AGEDI
remboursement et les modalités à appliquer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- décide de rembourser les 2 acomptes versés par Mme Martine LAVERGNE
- Le montant du remboursement est de 135.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
DE LUSTRAC Jean-Marc



publiée le : 10/06/2026.....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Confolens
LA BOIXE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° 2026_DE_056

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	21	25
Date de la convocation : 27/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
25	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DE LUSTRAC Jean-Marc.

Présents : DE LUSTRAC Jean-Marc, CAMY Bruno, BARREAUX Bernadette, ROULAUD Jean-Jacques, POTEL Maryse, COMTE Joël, MIOCIC Isabelle, BLET Richard, BRICAULT Charles, CAMUZET PINGAULT Stéphanie, FALGUEROLLES Louis, FARQUE Christian, HUET Gérard, MONTHEIL Catherine, MOURGUES Olivier, PICARD Marie, PINAUD Laurence, RAINETEAU Jean, ROUMAGNE Magalie, ROUX-NOUGAYREDE Christine, SILVESTRE Alexandra

Représentés : LASBUGUES Elisabeth représentée par MIOCIC Isabelle, BRION Gilles représenté par COMTE Joël, CHARENAT Philippe représenté par POTEL Maryse, CHEVALIER Virginie représentée par BRICAULT Charles

Absents et Excusés : PENAUD André, PENAUD Marie-Ange

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ROUMAGNE Magalie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Pass'Sport 2025/2026 - Modificatif

Vu la délibération n°2026_DE_002 du 12 février 2026 et les demandes présentées par les associations éligibles au dispositif,
Vu le montant forfaitaire alloué de 20€ par inscription, montant plafonné au coût de la licence,
Il convient de modifier le nombre de PASS'SPORT pour l'association ANGOULEME NATATION CHARENTE :

	ASSOCIATIONS	NBR PASS'SPORT	MONTANT TOTAL
11	ANGOULEME NATATION CHARENTE	2	40 €

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

016-935256073-2026_DE_056-DE

AGF DJ
Après délibéré à l'unanimité, le conseil municipal adopte le versement d'un montant de 40 € alloué à Angoulême Natation Charente.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
DE LUSTRAC Jean-Marc



publiée le : 10/06/2026.....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Confolens
LA BOIXE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° 2026_DE_057

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	21	25
Date de la convocation : 27/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
24	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DE LUSTRAC Jean-Marc.

Présents : DE LUSTRAC Jean-Marc, CAMY Bruno, BARREAUX Bernadette, ROULAUD Jean-Jacques, POTEL Maryse, COMTE Joël, MIOCIC Isabelle, BLET Richard, BRICAULT Charles, CAMUZET PINGAULT Stéphanie, FALGUEROLLES Louis, FARQUE Christian, HUET Gérard, MONTHEIL Catherine, MOURGUES Olivier, PICARD Marie, PINAUD Laurence, RAINETEAU Jean, ROUMAGNE Magalie, ROUX-NOUGAYREDE Christine, SILVESTRE Alexandra

Représentés : LASBUGUES Elisabeth représentée par MIOCIC Isabelle, BRION Gilles représenté par COMTE Joël, CHARENAT Philippe représenté par POTEL Maryse, CHEVALIER Virginie représentée par BRICAULT Charles

Absents et Excusés : PENAUD André, PENAUD Marie-Ange

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ROUMAGNE Magalie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS 2026 - COMPLEMENT

Il est rappelé que tout conseiller intéressé ne prend pas part au débat et au vote de l'association concernée.

ASSOCIATION COMMUNALE :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT VOTÉ
ENTENTE SPORTIVE MONTIGNAC(ESM)	2 000 €
CLUB DES AMIS VARSOIS	2 000 €

Après en avoir délibéré, à la majorité, les membres du Conseil municipal décident de verser les montants de subvention de fonctionnement pour l'année 2026 aux associations comme détaillé ci-dessus.

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026
Date de reception de l'AR: 10/06/2026
016-935256073-2026_DE_057-DE
A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
DE LUSTRAC Jean-Marc

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE LA BOIXE" at the top and "1830 - CHARENTE" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a landscape with a church and trees. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "J. Lustrac".

publiée le : 10/06/2026.....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Confolens
LA BOIXE

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° 2026_DE_058

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	21	25
Date de la convocation : 27/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
25	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DE LUSTRAC Jean-Marc.

Présents : DE LUSTRAC Jean-Marc, CAMY Bruno, BARREAUX Bernadette, ROULAUD Jean-Jacques, POTEL Maryse, COMTE Joël, MIOCIC Isabelle, BLET Richard, BRICAULT Charles, CAMUZET PINGAULT Stéphanie, FALGUEROLLES Louis, FARQUE Christian, HUET Gérard, MONTHEIL Catherine, MOURGUES Olivier, PICARD Marie, PINAUD Laurence, RAINETEAU Jean, ROUMAGNE Magalie, ROUX-NOUGAYREDE Christine, SILVESTRE Alexandra

Représentés : LASBUGUES Elisabeth représentée par MIOCIC Isabelle, BRION Gilles représenté par COMTE Joël, CHARENAT Philippe représenté par POTEL Maryse, CHEVALIER Virginie représentée par BRICAULT Charles

Absents et Excusés : PENAUD André, PENAUD Marie-Ange

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ROUMAGNE Magalie est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DU TRANSPORT SCOLAIRE AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la Région Nouvelle-Aquitaine est compétente en matière de transport scolaire.

La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de déléguer à la Commune de La Boixe certaines prérogatives en matière d'organisation, de fonctionnement et de financement des transports scolaires, afin notamment d'assurer un relais de proximité auprès des usagers du service, et l'exploitation de différents services, détaillés dans la présente convention et pour laquelle il convient d'autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident :

- d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de délégation de la compétence transports

Date de transmission de l'acte: 10/06/2026

Date de reception de l'AR: 10/06/2026

016-935256073-2026_DE_058-DE

AGEDI

scolaires en Charente, et tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
DE LUSTRAC Jean-Marc



publiée le : 10/06/2026.....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État